

conforme à leurs précédentes délibérations, arrêterent : 1° la fixation des limites de leur département (Rhône-et-Loire) (2); 2° sa division en six districts (la Ville de Lyon, la Campagne de Lyon, Saint-Etienne, Villefranche, Montbrison et Roanne); sa subdivision en cent un cantons (3).

Ainsi furent formés : 1° le canton de Villefranche, composé de la seule ville de ce nom; 2° le canton de la Campagne de Villefranche, renfermant les communes d'Arbuissonas, Arnas, Bèligny, Blacé-et-Salles, Chervinges, Cogy-et-Rivolet, Denicé, Gleizé, Lacenas, Limas,

TIERS-ÉTAT : MM. Girerd, médecin à Tarare, Trouillet, négociant; Bergasse, avocat; Durand, négociant; Millanais, avocat; Périsse du Luc, libraire; Couderc, banquier; Goudard, négociant.

2° *Pour le Bailliage de Forez :*

CLERGÉ : MM. Goullard, curé de Roanne; Gagnière, curé de Saint-Cyr-les-Vignes.

NOBLESSE : MM. le comte de Grézolles (plus tard, sous-préfet de Villefranche); Nompère de Champagny, major de vaisseau (ministre de l'intérieur sous Napoléon I^{er} qui le créa duc de Cadore).

TIERS-ÉTAT : MM. le marquis de Rostaing, maréchal des camps et armées du roi, grand bailli de Forez; Jamier, propriétaire à Montbrison; Richard, propriétaire à Bourg-Argental; Delandine, avocat (plus tard, bibliothécaire de la ville de Lyon).

3° *Pour la Sénéchaussée de Beaujolais :*

CLERGÉ : M. Desvernay, curé de Villefranche.

NOBLESSE : M. le marquis de Monspey (c'est lui qui présidait lorsque les députés des trois provinces se réunissaient en comité).

TIERS-ÉTAT : MM. Chasset, avocat (sénateur et comte sous l'Empire); Humblot, négociant.

(2) C'est à Sieyès que la France doit l'idée première de sa division en départements, l'une des plus belles et des plus importantes institutions de la Révolution française.

(3) La Ville de Lyon, 30; la Campagne de Lyon, 15; Saint-Etienne, 14; Villefranche, 13; Montbrison, 13; Roanne, 16; total 101.